

Note explicative sur les résultats de la fabrique en 2020

En raison de l'arrêt temporaire des services offerts à l'église durant la pandémie, durant l'année 2020, nos finances ne font pas exception, même si les résultats finaux démontrent une bonne année financière. L'analyse en détail des chiffres démontrent un tout autre état des faits.

N'eut été du legs testamentaire de 32 904 \$ que l'on a reçu d'une citoyenne en cours d'année, nos revenus ne seraient pas de 94 727 \$ mais bien de 61 823 \$ et, au lieu de dégager un surplus de 30 795\$, on aurait eu un déficit de 2 109\$. À première vue, cela ne semble pas trop problématique. Il faut cependant regarder d'autres éléments dans les dépenses qui ont permis de réduire le déficit, compte tenu de la baisse importante de nos revenus.

Impact sur les dépenses

La compensation de secteur pour payer les prêtres a été suspendue pendant 4 mois, d'avril à juillet, pour une économie de 6 892 \$. Un prêtre a été payé par le surplus du budget de l'unité pastorale de la Mitis et le second a bénéficié de la PCU du gouvernement fédéral.

Le chauffage a été réduit au minimum prescrit par les assurances et les coûts du mazout ont baissé de plus de 30 cents le litre en début de pandémie, d'où une économie de plus de 5 000 \$.

L'archevêché a diminué le per capita de 50 % pour une économie de 3 040 \$ afin d'aider les paroisses.

De plus, comme l'église a été fermée pendant 4 mois et demi, les dépenses entourant toutes les activités du culte ont cessé durant cette période.

Impact sur les revenus

Dû à la limitation de l'accès au retour des activités, nous enregistrons une diminution de près de 7 000 \$ des quêtes dominicales et une de près de 2 000\$ lors des quêtes de funérailles.

Les locations de salles ont été suspendues dès le 10 mars et n'ont pas repris, mais nos résultats indiquent une légère augmentation grâce à la location d'espace par Trilou Sushi dans le presbytère.

Conclusion

La diminution des dépenses citées plus haut est d'au moins 15 000\$. En raison du peu de contrôle sur les revenus, dans un contexte comme celui que nous avons vécu, sans le legs testamentaire, notre déficit aurait été de l'ordre de plus de 17 000 \$. Nous devons remercier l'âme généreuse qui a fait ce legs que nous devrions investir dans les améliorations pour le culte et non dans les dépenses courantes.

L'année 2021 s'annonce tout aussi difficile en raison du contexte. L'église, fermée depuis le 5 janvier, a été réouverte le 14 février, autorisant 25 personnes. Une église très peu utilisée que l'on doit chauffer ne couvre pas ses frais. Il faut aussi payer les prêtres qui ne peuvent plus bénéficier de la PCU. Le surplus que possédait l'unité pastorale de la Mitis a été dépensé. Rien ne nous indique que l'Archevêché sera à nouveau en mesure d'aider les paroisses au niveau du financement. Si 2021 devait se poursuivre sur le modèle du mois de janvier, ses résultats seront catastrophiques. Seulement pour janvier 2021, les dépenses frôlent les 15 000 \$ et les revenus n'atteignent pas les 1 500\$. Dans les 15 000 \$, il faut compter les assurances à 6 600 \$, le mazout pour 3500 \$ et une compensation de 1700 \$ pour le salaire des prêtres, sans compter les frais pour l'électricité, les communications, les systèmes d'alarmes et autres dépenses.

En fin d'année 2020, nous avons fait vérifier l'orgue, et un spécialiste a détecté un problème qui demande des travaux importants. Les cuirs qui contrôlent le débit d'air faisant fonctionner l'orgue ont plus de cent ans et ils sont éventés, ce qui occasionne la perte de plusieurs jeux de l'orgue. Il faut faire les travaux de remplacement de ces pièces, et les coûts de réparation peuvent varier de 5000\$ à 8 000 \$. Nous allons fournir de la main-d'œuvre bénévole pour tenter de baisser la facture. La fabrique de la paroisse pourrait assumer une partie de ces coûts, mais le contexte actuel de pandémie va mettre en péril ses finances et pourrait forcer un arrêt temporaire des activités. Alors, si des paroissiens généreux peuvent contribuer financièrement à payer ces coûts, ce serait grandement apprécié, que ce soit par une contribution additionnelle ou un don significatif, accompagnant votre capitation.

L'Assemblée de Fabrique vous remercie à l'avance.